Accusé de réception en préfecture
021-212103550-20260916-2026-118-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or

Séance du Conseil Municipal du 16 septembre 2026 à vingt heures

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Monsieur Gino MARINACCI — Convocation envoyée le 10 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29	Nombre de votants : 29	
Nombre de présents : 26	Nombre de procurations : 3	
Pour : 29	Contre :	Abstention :

Membres présents

Mme Céline TONOT	M. Pierre BERTRAND	Mme Céline LAFLEUR
M. Jean-Marc RETY	M. Christian CHEVREUX	M. Rachid DAHMOUNI
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	Mme Fabienne VION	Mme Stéphanie GIANNUZZI
M. Denis CORDIER	Mme Myriam HENNEQUIN	M..Gino MARINACCI
Mme Florence BIZOT	M. Eric MICHELOT	M. Gérard MALAISÉ
M. Jean-Marc GONÇALVES	M. Jonas MOUNDANGA	Mme Martine DÉRIOT
Mme Sandra ESCRIBANO	Mme Cécile MATHELIN	M. Pascal CAMBON
M. Christian BOUCASSOT	Mme Hélène MARTEEL	Mme Valérie GRANDET
Mme Béatrice SIMON	Mme Naminata SAVANE	

Membres absents

M. Luc LE LORC'H (pouvoir à M. Christian BOUCASSOT) — M. Fernando NOVO (pouvoir à Mme Valérie GRANDET)
M Antoine FREMANN (pouvoir à M. Pierre BERTRAND)

N° 2026-118 : Mise à disposition d'agents municipaux auprès du CCAS de Longvic pour l'année 2027

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 512-6 et L. 512-7 à L. 512-9 et L. 512-12 à L. 512-15,

VU le Décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

CONSIDÉRANT l'accord des intéressés à cette mise à disposition :

Direction	grade	volume horaire mensuel concerné	missions
Finances	attaché	4	administratives
Finances	rédacteur principal 1ère classe	4	administratives
Finances	rédacteur principal 1ère classe	4	administratives
Ressources Humaines	attaché hors classe	4	administratives
Ressources Humaines	rédacteur principal 2ème classe	8	administratives
Ressources Humaines	adjoint administratif	4	administratives
Solidarité	attaché	51	administratives
Solidarité	adjoint administratif	51	administratives

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur Jean-Marc RETY, Premier Adjoint à la Maire,

AUTORISE Madame la Maire à signer la Convention prévoyant la mise à disposition des agents de la Ville de Longvic auprès du CCAS et le remboursement par le CCAS des salaires et charges correspondants.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS